

Granby, le 27 avril 2020

Aux membres du SEHY

**Objet : Informations\_COVID-19  
(Vingt-deuxième message)**

Mesdames,  
Messieurs,

Voici les sujets traités dans cette communication :

1. Plan pour la réouverture graduelle des écoles :
  - a) Vidéo et communiqué de presse de la Fédération autonome de l'enseignement (FAE);
  - b) Courriel du CSSVDC aux employés;
  - c) En général.
2. Rappels importants.

**1. Plan pour la réouverture graduelle des écoles**

Comme l'a annoncé le premier ministre la semaine dernière, un plan de réouverture graduelle des écoles doit être présenté cette semaine, plus précisément lors du point de presse de cet après-midi.

**a) Vidéo et communiqué de presse de la Fédération autonome de l'enseignement (FAE)**

La FAE a mis en ligne, vendredi dernier, une capsule vidéo de M. Sylvain Mallette au sujet de l'annonce quant au plan de réouverture graduelle des écoles. Je vous invite à consulter la vidéo en cliquant sur le lien suivant : <https://www.facebook.com/lafae.qc.ca/videos/535589310678601/>.

La FAE a également publié un communiqué de presse hier, le dimanche 26 avril 2020. Celui-ci est en pièce jointe du courriel et il sera disponible sur le site Internet du SEHY sous l'onglet COVID-19 ([www.sehy.qc.ca](http://www.sehy.qc.ca)). Nous vous invitons à en prendre connaissance.

### b) Courriel du CSSVDC aux employés

Le vendredi 24 avril dernier, vers 20 h, M. Racine, le directeur général (DG) du CSSVDC a envoyé un courriel à l'ensemble des employés au sujet de l'annonce quant à la possible réouverture graduelle des écoles. Si ce n'est pas déjà fait, je vous invite à vérifier vos courriels CSSVDC et à en prendre connaissance. Voici des éléments sur lesquels je souhaite réagir :

- « Nous souhaitons toutefois vous rassurer et vous indiquer que nous travaillons depuis quelque temps sur divers scénarios en ce sens. »
  - Le SEHY n'a pas été invité à participer à ces travaux. Nous n'avons pas eu de discussions avec le CSSVDC à ce sujet.
- « Pour bien mettre en application le plan à venir du MEES ainsi que les directives des autorités de santé publique, nous avons créé des comités consultatifs. Nous solliciterons ainsi leur collaboration afin d'assurer la meilleure transition possible vers le retour en classe. Ils seront à l'œuvre pour tenir compte de tous les enjeux que cela engendre. »
  - Le SEHY n'a pas été invité à participer à ces comités. Nous n'avons pas eu de discussions avec le CSSVDC à ce sujet. Ce matin, j'ai demandé au CSSVDC de me préciser les mandats de ces comités et de m'informer de leurs compositions (qui y siège);
- « Nous consulterons aussi les présidences de nos syndicats et de nos associations de cadres afin de mettre à contribution leurs idées et de poursuivre la collaboration que nous avons depuis le début de cette situation exceptionnelle. Nous tenons également à connaître vos préoccupations et vos questions dans ce processus. Nous vous invitons à nous les soumettre à l'adresse courriel [retour-classe@csvdc.qc.ca](mailto:retour-classe@csvdc.qc.ca). Votre participation enrichira les réflexions des comités. »
  - C'est un classique. Le CSSVDC va consulter les syndicats, sans que ceux-ci aient participé aux discussions des comités. De l'avis du SEHY, pour bien consulter des gens, il faut leur fournir de l'information. Je vous assure que nous poserons les questions qui s'imposent aux représentants du CSSVDC. Toutefois, **si vous écrivez à l'adresse [retour-classe@csvdc.qc.ca](mailto:retour-classe@csvdc.qc.ca), nous vous conseillons de m'ajouter ([sophieveilleux@sehy.qc.ca](mailto:sophieveilleux@sehy.qc.ca)) en copie conforme. Pour que le SEHY puisse bien vous représenter, il doit être informé de vos demandes, questions et commentaires.**

### c) En général

Évidemment, bien que nous sommes tous conscients que les écoles devront rouvrir éventuellement, il est normal que certains ressentent de l'incertitude ou de l'anxiété. Je vous invite toute de même à vous en tenir aux faits et à éviter de trop vous projeter dans l'avenir. Le SEHY, et la FAE, seront là afin de s'assurer qu'un retour éventuel en classe se fasse dans le respect des règles de sécurité émises par la santé. Il ne faut pas oublier que les employeurs, dont le CSSVDC, auront l'obligation de mettre en place les mesures nécessaires afin de respecter ces consignes.

Si, malgré tout, des situations problématiques devaient se produire, les enseignants pourront s'adresser au SEHY, et nous prendrons les actions nécessaires afin d'obtenir, le cas échéant, une correction de la situation.

Pour l'instant, il faut attendre de voir ce qui sera présenté. Nous pourrions, par la suite, faire des vérifications et faire part de nos suggestions et commentaires. Je le répète, il faut s'en tenir aux faits et éviter les « projections catastrophiques ».

## **2- Rappels importants**

a) **La situation évolue très rapidement, il est donc important de rester informés.**

Nous avons ajouté un onglet « COVID-19 » au site Internet du SEHY (<http://sehy.qc.ca/covid-19/>). Vous y trouverez des informations pertinentes ainsi que les communications du SEHY et de la FAE. Nous vous invitons à partager l'information auprès de vos collègues. Évidemment, l'onglet sera mis à jour lorsque nous recevrons de nouvelles informations. Nous vous invitons également à suivre la page Facebook du SEHY (<https://www.facebook.com/Syndicat-de-lenseignement-de-la-Haute-Yamaska-SEHY-393640327639582/>) et à la partager avec vos collègues.

Consultez également vos courriels afin de prendre connaissance des communications du CSSVDC.

b) Jusqu'à nouvel ordre, si vous avez des questions, vous devez **écrire** à votre direction d'école en **ajoutant en copie conforme** :

- M<sup>me</sup> Marisol Tinchon ([tinchonm@csvdc.qc.ca](mailto:tinchonm@csvdc.qc.ca)) et Luc Laboissonnière ([luclaboissonniere@sehy.qc.ca](mailto:luclaboissonniere@sehy.qc.ca)) **pour les enseignants du secondaire**;
- M<sup>me</sup> Marisol Tinchon ([tinchonm@csvdc.qc.ca](mailto:tinchonm@csvdc.qc.ca)) et Sophie Veilleux ([sophieveilleux@sehy.qc.ca](mailto:sophieveilleux@sehy.qc.ca)) **pour les enseignants de la FP et de la FGA**;
- M<sup>me</sup> Suzanne Leclaire ([leclaires@csvdc.qc.ca](mailto:leclaires@csvdc.qc.ca)) et Martin Laboissonnière ([martinlaboissonniere@sehy.qc.ca](mailto:martinlaboissonniere@sehy.qc.ca)) **pour les enseignants du préscolaire et du primaire.**

**Si vous recevez une réponse à votre question, d'un représentant du CSSVDC, nous vous demandons de la transmettre, rapidement, au représentant syndical.**

## **En conclusion**

Si vous recevez une demande, d'un représentant de Val-des-Cerfs ou de votre direction d'école, qui ne respecte pas les directives ou qui vous semble déraisonnable, nous vous invitons de nous en aviser rapidement. Comme vous le savez, les traces écrites sont importantes afin de bien vous représenter.

Je vous souhaite à tous une excellente fin de journée. Prenez soin de vous et de vos proches.

Solidairement,

La présidente,



Sophie Veilleux

SV/mep